

Commande publique

Décision n° 2024-385

Objet : Signature du marché public relatif à la réalisation de travaux de remplacement et d'installation des fenêtres en bois avec finition et nettoyage inclus à l'ancienne mairie de la ville de Sceaux

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article L.2122-1 relatif aux marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence,

Vu le décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité pour la ville de Sceaux de réaliser des travaux de remplacement et d'installation des fenêtres en bois avec finition et nettoyage inclus à l'ancienne mairie de la ville de Sceaux sis 68 rue Houdan,

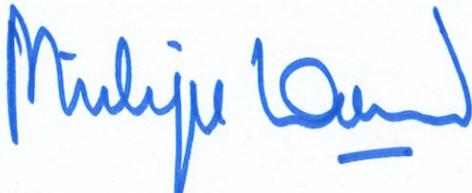
Considérant que l'offre technique et financière remise par la société DOME FACILITIES est conforme aux attentes techniques de la Ville et au montant estimé du marché,

DECIDE de signer un marché de travaux de remplacement et installation des fenêtres en bois avec finition et nettoyage inclus à l'ancienne mairie de la ville de Sceaux avec la société DOME FACILITIES dont le siège social est situé au 112 avenue de Paris - 94300 VINCENNES.

PRÉCISE que ce marché est conclu pour une durée maximum de douze mois à compter de sa notification pour un montant global et forfaitaire de 95 384,00 € HT.

PRÉCISE que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la ville.

Fait à Sceaux, le 18 décembre 2024



Philippe LAURENT

